

Option DROIT & AFFAIRES

L'ÉVÉNEMENT

A7tax accueille un quatrième associé

A7tax poursuit son développement. La boutique fiscale, créée en septembre 2016 par Alexandre Guillemonat et Olivier Ramond, et rejoint début 2017 par Guillaume Loitron (ODA 339), accueille un quatrième associé en la personne de Benoît Pauly.

Cet ancien de l'administration fiscale a commencé sa carrière à la Direction générale des Finances publiques, au sein de la brigade départementale basée à Neuilly, avant de rejoindre, en 2007, la Direction nationale des vérifications de situation fiscale (DNVSF).

Il exerce alors au sein d'une brigade financière spécialisée dans le contrôle des management packages et montages financiers. Quatre ans plus tard, il rejoint le service des consultants à la Direction des vérifications nationales et internationales (DVNI). Il intervient, aux côtés des vérificateurs généraux, sur des dossiers à forts enjeux budgétaires, en particulier en matière de contrôle des mécanismes de rémunération des groupes cotés. En 2013, il quitte l'administration pour rejoindre



Benoît Pauly

le pôle fiscalité patrimoniale de Fidal, avant d'intégrer, fin 2016, Claris Avocats, un cabinet fondé par trois anciens de Fidal.

«Je suis heureux de retrouver Alexandre Guillemonat et Guillaume Loitron avec lesquels j'ai eu l'occasion de travailler au sein de la DVNI, explique le nouvel associé. Je pourrai continuer d'accompagner mes clients tant sur les sujets de structuration des mécanismes d'intéressement et de management packages, que de contrôle et de contentieux, tout en leur faisant bénéficier de l'expertise du cabinet en matière d'évaluation.» Benoît Pauly accompagne ainsi une clientèle de dirigeants d'entreprise et particuliers. Formé à l'École nationale des impôts, il est titulaire d'un DEA de droit public économique (université Paris XIII).

Avec cette arrivée, le cabinet complète son expertise afin d'accompagner les grands groupes, comme les managers, dans la structuration et la sécurisation de leurs politiques fiscales et de rémunération. ■

Coralie Bach

AU SOMMAIRE

Communauté

Mayer Brown élargit ses rangs d'associés
Carnet

p.2
p.2-4

Affaires

«La question de la mention ou du retrait du nom des professionnels de la justice dans les décisions a fait l'objet de vifs débats.»

p.5
p.6-7

Deals

Analyses

La neutralité de l'Internet – l'abrogation du règlement américain relance le débat

p.8-9

Les nouveaux délais de consultation avec l'avènement du CSE : de réelles avancées théoriques, mais des débuts encore incertains en pratique

p.10-11